

Communiqué de presse

Contact: Isabel Box
Title: Marketing & Communications Manager
Tel: +32 (0)2 302 25 51
Mobile: +32 (0)485 31 79 63
Email: ibox@deloitte.com

L'accessibilité financière des véhicules électriques est un défi majeur pour les consommateurs belges

Alors que le marché des véhicules d'entreprise est robuste, les consommateurs privés en Belgique sont 25% moins enclins à acheter un véhicule qu'ils ne l'étaient il y a un an

Deloitte H1 Automotive Consumer tracker

Bruxelles, Belgique – 27 juillet 2023

- 27 % des groupes à plus faible revenu¹ ne savent pas quel système de propulsion acheter pour leur prochain achat de véhicule, soulignant que l'accessibilité financière et l'incertitude constituent un obstacle majeur.
- Seuls trois consommateurs à plus faible revenu sur dix prévoient d'acheter une voiture électrique, contre quatre consommateurs à revenu plus élevé sur dix.
- Les consommateurs belges sont moins nombreux à vouloir acheter un véhicule électrique à batterie (BEV) par rapport à l'Allemagne, à la France et aux Pays-Bas, qui subventionnent l'achat de BEV pour les particuliers.
- Dans l'ensemble, quatre consommateurs sur dix déclarent n'avoir aucune connaissance ou des connaissances limitées sur les véhicules électriques, ce qui indique que l'éducation est un facteur clé pour stimuler l'électrification des parkings privés.
- Les consommateurs sont moins enclins à acheter une nouvelle voiture, ce qui laisse présager une nouvelle année difficile pour le secteur automobile belge.
- Les consommateurs de plus de 55 ans ont moins l'intention d'acheter une voiture électrique par la suite.
- Le fossé se creuse entre les entreprises et les consommateurs privés, puisque ces derniers représentent 33 % des immatriculations de voitures neuves, et seulement 10 % des immatriculations de véhicules électriques à batterie.

Aujourd'hui, Deloitte publie son dernier Automotive Consumer Tracker relatif au marché automobile belge, qui révèle que l'indice d'achat de véhicules (VPI) au premier semestre de 2023 était inférieur de 25 % à celui du premier semestre de 2022.

"Les consommateurs belges sont moins enclins à acheter un nouveau véhicule, principalement en raison de l'inflation et de l'inquiétude quant à leur capacité financière future", explique Aled Walker, Automotive Leader chez Deloitte Belgium. "La crise actuelle influence clairement les décisions des consommateurs. Avec 44% des consommateurs qui retardent encore leurs achats importants, et la plupart des véhicules électriques dont le prix démarre à 50 000 €, le fossé entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas de véhicules électriques va devenir de plus en plus évident."

Les intentions d'achat de véhicules électriques révèlent des tensions sociétales

Le rapport Deloitte met également en évidence les différences socio-économiques quant à l'intérêt des consommateurs pour les BEV. L'enquête révèle que les groupes à faible revenu sont moins enclins à acheter des voitures hybrides ou électriques à batterie et que 27% ne savent pas si leur prochaine voiture sera à essence, diesel, hybride ou entièrement électrique, l'accessibilité financière des BEV étant considérée comme un obstacle majeur à l'achat. Seuls trois consommateurs sur dix de plus de 55 ans prévoient d'acheter une voiture électrique, contre quatre consommateurs plus jeunes sur dix.

En Belgique, l'intérêt des consommateurs pour les BEV est plus faible que chez nos voisins. Au premier semestre, seuls 10 % des Belges interrogés ont déclaré avoir l'intention d'acheter un BEV, contre 16 % aux Pays-Bas, 13% en France et 15% en Allemagne. L'étude de

¹ Classification du revenu des ménages (brut) :

Faible : revenu annuel inférieur à 27 000 € ; Moyen : 27 000 € à 48 099€ ; Elevé : 48 100 € ou plus.

Deloitte montre que la différence de taxation entre les petits BEV et les petits véhicules à moteur à combustion interne est relativement faible en Belgique comparé à d'autres pays. Par exemple, les Pays-Bas exonèrent les voitures électriques de la taxe d'immatriculation, alors que les véhicules à moteur à combustion interne sont soumis à une augmentation progressive de la taxe d'immatriculation jusqu'à 50 000 euros. En outre, les consommateurs allemands, français et néerlandais peuvent bénéficier de primes à l'achat d'un BEV (d'occasion) sous certaines conditions.

La prime de coût-prix est le premier obstacle qui empêche les consommateurs de passer aux VE, même si les coûts d'entretien et de carburant sont moindres pendant la durée de vie du véhicule.

Le marché des véhicules d'entreprise se développe beaucoup plus rapidement que le marché des véhicules grand public.

Si les immatriculations de voitures neuves ont augmenté de 35.4% au 1er semestre 2023 par rapport au 1er semestre 2022, cette hausse est due au carnet de commandes qui diminue désormais, les stocks importants de 2022 étant livrés et immatriculés en 2023. Selon les données de la Febiac, l'augmentation des immatriculations est principalement due à la vigueur du marché des entreprises (2/3) et, dans une moindre mesure, à celle des particuliers (1/3). Dans l'ensemble, les immatriculations sont tombées à leur plus bas niveau depuis vingt ans à la fin de 2022, et sont actuellement en baisse de 14% par rapport au premier semestre 2019.

L'écart se creuse entre les entreprises et les particuliers, puisque les particuliers représentent 33% des immatriculations de voitures neuves, et seulement 10% des immatriculations de BEV. De plus, 92 % de tous les nouveaux enregistrements de PHEV ont été effectués par des entreprises.

###

A propos du Automotive Consumer Tracker

Le « [Deloitte Automotive Consumer Tracker](#) » est une enquête mensuelle ciblant plus de 26 000 consommateurs dans 24 pays, dont environ 1 000 en Belgique.

Elle est axée sur les consommateurs privés et est une mise à jour intermédiaire de la « [Global Automotive Consumer Study](#) » (GACS), car elle regarde l'évolution des préférences des consommateurs au fil du temps.

Cette enquête consolide les résultats du premier semestre de 2023 et couvre les sujets de l'intention d'achat de véhicules, des préférences et motivations.

Deloitte en Belgique

Avec plus de 6.000 employés répartis dans 11 bureaux en Belgique, Deloitte est la plus grande organisation dans le domaine de l'audit, de la comptabilité, du conseil juridique et fiscal, du conseil, des services de conseil financier et des services de conseil en risques. Nos services s'adressent aux plus grandes entreprises nationales et internationales ainsi qu'aux PME, au secteur public et aux organisations à but non lucratif. Deloitte Belgique est une organisation indépendante et autonome et un cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Pour l'exercice 2022, un chiffre d'affaires de 704 millions d'euros a été réalisé.

Deloitte Belgium BV est la filiale belge de Deloitte NSE LLP, un cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited qui se concentre sur la plus haute qualité dans la prestation de services et de conseils professionnels. Ses services sont basés sur une stratégie globale couvrant plus de 150 pays. À cette fin, l'expertise de plus de 415 000 professionnels est disponible sur tous les continents. Pour l'exercice 2022, le chiffre d'affaires s'élevait à plus de 59,3 milliards de dollars américains.

Deloitte fait référence à un cabinet membre de Deloitte, à une ou plusieurs sociétés associées, ou à Deloitte Touche Tohmatsu Limited, qui est une société à responsabilité limitée privée au Royaume-Uni (« DTTL »). DTTL et ses sociétés membres sont chacune des entités juridiquement distinctes et indépendantes. DTTL (également connu sous le nom de « Deloitte Global ») ne fournit pas de services aux clients. Veuillez consulter <http://www.deloitte.com/about> pour une description plus détaillée de la structure juridique de DTTL et de ses cabinets membres.